

## Commission des droits de l'homme

### Problématique : une cohabitation paisible des différentes identités pour le monde de demain

#### Bolivie

Depuis la deuxième Guerre Mondiale, le monde a radicalement changé, et un grand nombre de phénomènes ont surgit, qui devraient pousser à la cohabitation paisible et au respect de toutes les identités qu'elles soient nationales ou ethniques. Nous pourrions dire que grâce à la mondialisation, à la coopération dans divers organismes internationaux (OMC, FMI et surtout l'ONU), et aux échanges culturels, les différentes identités de ce monde ont établi entre elles de liens plus étroits, donnant ainsi lieu à un monde plus ouvert, et surtout, plus tolérant. Cependant, rien n'est plus loin de la réalité : au lieu de s'ouvrir entre elles, les identités sont en train de se refermer, de rendre encore plus évidentes les différences qui les séparent les unes des autres, et où aujourd'hui l'ONU compte 192 Etats, demain si l'évolution est celle de la fermeture et du rejet de l'autre, elle pourrait en compter peut-être 250.

La Bolivie est non seulement consciente de ce phénomène, mais l'a vécu elle-même. Notre pays est reconnue comme plurinational selon la Constitution de 2009 : « *article 1 : la Bolivie est un État Unitaire Social de Droit Plurinational Communautaire* ». Les minorités ethniques sont nombreuses dans notre pays, 27 groupes ethniques, notamment les Aymara et les Quechua, et cela posent la question du droit à l'autogestion, de la gestion de la revendication d'un traitement différencié...

Nous observons par contre, que cette tendance au repli et au fractionnement est un problème très visible dans le monde d'aujourd'hui. L'Écosse a subi un referendum en 2014 qui portait sur leur indépendance de Royaume-Uni, même si le résultat final a déterminé qu'ils continuaient à faire partie de la nation, deux années plus tard, le Royaume-Uni décide de n'être plus un membre de l'Union Européenne : le Brexit. Ailleurs en Europe, en Espagne, la Catalogne veut devenir un Etat indépendant, se séparant ainsi de l'Etat espagnol. La liste ici pourrait être très longue.

La cause de ces séparations ou de cette volonté de séparation est le repli identitaire des différentes populations : au lieu d'accepter leurs différences, et mener une cohabitation paisible, les populations monde revendiquent leurs valeurs d'origine (culturelles, historiques, linguistiques...), ce qui, par conséquent, donne lieu à des séparations intra et extra nationales. Cette tendance est aussi présente dans le monde politique. C'est le cas du Président des États-Unis, Donald Trump ou même du Front National en France, qui mènent des politiques d'isolement (exclusion des migrants, fermeture des frontières...).

Ce phénomène n'a pas seulement lieu dans les pays développés, mais aussi dans les pays en développement, tels que le Soudan du Sud, devenu indépendant de la République de Soudan en 2011, devenant ainsi un des pays plus pauvres du monde.

La Bolivie, au vu de cette évolution et de ses conséquences à court et moyen termes est favorable au maintien du cadre des Etats existants à la condition que ceux-ci non seulement respectent mais aussi accordent une place majeure à toutes ses composantes.

Notre pays a mis en marche cette approche. La Constitution de 2009 : « *article 3 : La nation bolivienne est formée par la totalité de boliviens et boliviennes, les nations et peuples indigènes originaires [...]* ». Cela a abouti à la constitutionnalisation d'un « État plurinational » qui ouvre une perspective de redéfinition des relations entre l'État et les populations autochtones historiquement considérées comme des minorités culturelles en Amérique latine. Ce vaste projet politique accorde une place centrale à ces populations dans la formation et la définition mêmes de l'État. Reconnues comme *nations, nationalités* ou *peuples*, elles constituent désormais des sujets juridiques et politiques de l'État au même titre que les citoyens non-autochtones. L'instauration d'un État plurinational représente une opportunité historique de reconstruction de liens sociaux et politiques entre individus et entre identités collectives pour une société nouvelle. Avec elle, émerge non seulement un nouveau modèle d'État mais aussi une nouvelle manière de « vivre ensemble » marqué par un pluralisme généralisé en adéquation avec la diversité des peuples et des cultures composant les sociétés latino-américaines. Un projet politique qui se veut radicalement différent des précédents et qui implique de nouvelles formes de culture politique, de coexistence sociale et (inter)culturelle, de territorialité et d'institutionnalité de l'État. Si le texte nous est particulier, nous croyons que la démarche peut être universelle.

Nous pensons que cette démarche, celle qui a fait naître notre Constitution de 2009, peut inspirer d'autres Etats. Cette démarche et la réflexion qui nécessairement la précède peuvent prendre appui sur de multiple textes qui sont un point de départ : par exemple l'article 7 de la déclaration des droits de l'Homme : « *Tous ont droit à une protection égale contre toute discrimination qui violera la présente Déclaration, ou contre toute provocation à une telle discrimination* », nous pourrions même citer la Constitution des États-Unis contre eux : « *We hold these truths to be self-evident that all men are created equal* », « *nous tenons ces affirmations d'être auto-évidentes que tous les hommes sont créés égaux* ».

La Bolivie se déclare donc en faveur d'une cohabitation paisible entre les différentes identités, et propose des solutions au niveau national, mais quant au niveau international, elle demande à tous ces pays qui sont en train de le mettre en place la suppression des fermetures des frontières qu'à les migrants, tenant en compte qu'il s'agit d'une violation de l'article 7 de la déclaration de Droits de l'Homme.